

Bulletin APPAC, vol. 4, n° 3 – Octobre 2013

Le mot du président

Génies en herbe

C'est en 1970 que Radio Canada diffusait pour la première fois ce populaire jeu-questionnaire portant sur la culture générale. Après une carrière plus que reluisante de 27 années, il était retiré des ondes pour cause de coupures budgétaires. Curieusement, c'est à sa retraite que l'on constatera une croissance fulgurante de sa popularité.



Du petit écran où il était confiné, il s'émancipa et devint l'objet de compétitions récréatives ou scientifiques. Du niveau primaire au niveau universitaire, en passant par le secondaire et le collégial, les génies en herbe se multiplièrent. Des équipes sont créées, joueurs et entraîneurs augmentèrent leur implication et affinèrent leur stratégie.

Devant ce regain de popularité, la société d'État n'eut d'autres choix que de remettre en onde le populaire jeu télévisé, avec Stéphane Bureau comme maître de cérémonie. L'aventure se poursuit !

Pour l'APPAC, l'aventure aussi se poursuit et c'est ce jeu qui nous a inspiré la thématique de notre prochain colloque. De « l'effet papillon » aux « **génies en herbe** », quel est le lien, me demanderez-vous ? Et bien je vous répondrais d'abord qu'il n'est pas rare de voir des papillons errer dans des hautes herbes. Il n'est pas aussi très rare de voir des herbes créer des effets, mais enfin...

Sur une note plus sérieuse, si le jeu nous a inspirés, je dois avouer que les mots qui constituent son nom l'ont été tout autant. D'une part, les génies, qui font référence à nos élèves, et d'autre part, l'herbe qui fait le lien avec le développement de leur personnalité et leur émancipation individuelle.

Nos classes sont donc pleines de génies en herbe. Certains sont déjà génies, mais ils se doivent de parfaire leur identité personnelle et professionnelle. D'autres ne sont pas encore des génies, mais ils en ont tout le potentiel et ils doivent apprendre à le canaliser. Et c'est à chacun de nous, les entraîneurs, qu'il appartient de les accompagner dans ce projet de vie qu'est leur formation.

Nous avons sans aucun doute un énorme pouvoir par ce rôle, soit celui d'aider nos petits génies de demain à se développer. Par ricochet, nous pouvons influencer l'avenir de notre société.

Vous l'aurez maintenant deviné, le thème de notre prochain colloque qui se tiendra au Cégep de Rimouski du 28 au 30 mai 2014 est « **GÉNIES EN HERBE** ». Nous travaillons actuellement à vous concocter un colloque haut en

SOMMAIRE

✚ Invitation de la SOPER	2
✚ Avis de recherche	3
✚ La pédagogie inversée, qu'est-ce que c'est?.....	4
✚ Le savoir-être	5
✚ De pédagogie active à l'évaluation	6
✚ Nouveau programme en administration	8
✚ Une gestion toutes générations.....	10

Conseil d'administration

de l'APPAC

- ✚ Réal Petitclerc, président, Cégep Limoilou
- ✚ Luc Déziel, vice-président, Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
- ✚ Robert L. Simard, trésorier
- ✚ Martin Boivin, Centre d'études collégiales à Chibougamau
- ✚ Michel Chabot, Collège Lionel-Groulx
- ✚ Chantal Cormier, Cégep Limoilou
- ✚ Ginette Matton, Collège Shawinigan
- ✚ Josée Robitaille, Cégep de Sainte-Foy
- ✚ Nancy Rousseau, Cégep de Granby
- ✚ Myriam Turcotte, Cégep Trois-Rivières

Mise en page : Anne Bourassa

couleur avec des ateliers diversifiés, des conférenciers de renom et des activités sociales inédites. Autant de raisons de quitter votre téléviseur et de réserver immédiatement cette période à votre agenda.

Plus que jamais, nous réitérons notre volonté de faire cohabiter la pédagogie, la didactique et la vie de nos programmes au cœur de nos actions. Les rétroactions du dernier colloque nous confirment ce besoin et l'APPAC peut maintenant légitimement s'afficher comme un leader en pédagogie et en didactique. Par la présente, je me joins à mes collègues et amis de l'APPAC ainsi qu'aux professeurs du département des techniques administratives du Cégep de Rimouski pour vous inviter chaleureusement à participer à notre prochain colloque.

Date : 28, 29 et 30 mai 2014

Endroit : Cégep de Rimouski

Thème : Génies en herbe

APPACeusement vôtre !

Réal Petitclerc, président



Fidèles à leurs habitudes, les professionnels de l'enseignement collégial en administration poursuivent leur carrière en s'appuyant sur des critères d'excellence, de rigueur et de professionnalisme.

L'approche continue en matière de perfectionnement qu'ils ont intégrée à leur profession est digne de mention. En effet, ce souci d'être au-devant des meilleures pratiques est directement lié à la responsabilité de préparer adéquatement la relève québécoise au défi qui l'attend dans les prochaines décennies. Dans ce contexte, il s'agit d'un honneur pour la ville de Rimouski, de vous accueillir à l'occasion de votre congrès 2014.

Rimouski, récipiendaire du titre de la ville du bonheur au Québec au cours des deux dernières années, est reconnue pour son accueil et son hospitalité. Ville moderne, Rimouski est dotée d'infrastructures commerciales de qualité, de bons restaurants dans lesquels les saveurs régionales sont souvent mises en évidence. De plus, vous y trouverez un centre des Congrès ultra moderne supporté par un parc hôtelier de très grande qualité.

Afin de rendre votre séjour parmi nous inoubliable, nous vous invitons à vous rendre au Bureau d'information touristique de Rimouski. D'une part, afin d'obtenir bien sûr des informations sur nos nombreux attraits touristiques, mais également afin de prendre possession d'une vignette de stationnement qui vous permettra d'utiliser gratuitement tous les parcomètres de la ville de Rimouski.

Au plaisir de vous rencontrer

Raynal Bourassa
Directeur général

Société de promotion économique de Rimouski
(SOPER)

AVIS DE RECHERCHE

L'Association professionnelle des professeurs et professeures en administration au collégial (APPAC) lance un **appel de communications** en vue de son prochain colloque qui aura lieu au Cegep de Rimouski les 28, 29 et 30 mai 2014, sous le thème de « **Génies en herbe** ».

Comme c'est maintenant notre habitude, ce thème sera exploité sous trois grandes catégories d'ateliers :

- ✚ des ateliers **pédagogiques** dans lesquels on y traitera des nouvelles approches en enseignement et en évaluation;
- ✚ des ateliers **didactiques** où seront présentés les nouvelles parutions, les nouveaux outils didactiques et les nouveaux trucs;
- ✚ des ateliers **programmes** dans lesquels nous y discuterons des enjeux globaux de nos programmes (clientèle, renouvellement des effectifs, etc.).

Nous vous rappelons que ces ateliers doivent être présentés dans le but de partager et de promouvoir l'enseignement des techniques administratives dans le réseau. Toutefois, il est aussi possible de présenter un atelier dont l'objectif pourrait être à des fins commerciales (promotion d'un livre, d'un logiciel, d'une simulation, d'un appareil technique, etc.). Dans ce cas, nous indiquerions tout simplement qu'il s'agit d'un atelier dont un des objectifs pourrait être à caractère commercial.

Les membres du Comité organisateur sollicitent votre implication afin que ce colloque reflète une image actualisée et précise des tendances qui se dessinent dans l'enseignement des techniques administratives qui, avouons-le, a bien évolué au cours des dernières années.

Vous avez des propositions d'ateliers, vous voulez vous impliquer pour animer un atelier ou une table ronde, votre initiative sera très appréciée.

Le comité organisateur souhaite donc recevoir les propositions de toutes les personnes intéressées à venir partager leurs expériences et leurs réflexions. Nous vous invitons à acheminer vos propositions au président de l'APPAC, Réal Petitclerc à l'adresse courriel suivante : real.petitclerc@climoilou.qc.ca

La pédagogie inversée : qu'est-ce?

Publié le 21 mai 2013, La Tribune de Sherbrooke, par Vincent Beaucher.

Vincent Beaucher est postdoctorant en éducation à l'UQTR et chargé de cours en éducation à l'Université de Sherbrooke.

Depuis peu, un concept se popularise à vitesse grand V sur les médias sociaux, celui de la pédagogie (ou classe) inversée. Présentée comme une approche innovatrice permettant d'impliquer davantage les apprenants, la pédagogie inversée force la réflexion sur les pratiques d'enseignement dites traditionnelles et bouleverse les conceptions de l'apprentissage. Aurait-on révolutionné l'école?

En bref, la pédagogie inversée invite les apprenants à voir une partie de la théorie à la maison (souvent l'introduction à la matière), la période en classe qui s'en suit est alors entièrement consacrée au travail pratique, individuel et collectif.

Dès lors, l'enseignant n'a plus à expliquer la matière à l'ensemble du groupe : une partie est vue individuellement par chacun des étudiants en dehors des heures de classe, le reste est couvert avec des activités à l'école, par exemple des discussions en grands ou petits groupes, des travaux d'équipe, des exercices divers, etc.

La pédagogie inversée tire grandement profit de l'Internet. Par exemple, en guise d'introduction à un contenu, au lieu de faire lire un texte en devoir, l'enseignant d'une classe inversée proposera des présentations PowerPoint, des images, des sites web, des extraits sonores et surtout des vidéos, tout cela accessible à la maison. À noter que les élèves peuvent normalement se référer en tout temps à la planification à moyen terme du cours, souvent sur le site web de l'enseignant, avec des liens vers les ressources à consulter et vers les travaux à compléter. Bref, tout le monde sait d'avance où il s'en va, les parents inclus.

Des avantages

La pédagogie inversée a plusieurs atouts et mérite qu'on y réfléchisse sérieusement. En plus d'offrir aux jeunes un environnement d'apprentissage « branché » plus près de leur réalité, cette façon de faire permet de mieux respecter leur rythme personnel. Un élève pourrait ainsi visionner plusieurs fois une capsule vidéo pour mieux comprendre un concept quelconque. En retour, cela implique moins (voire pas) de ralentissements et de répétitions en classe, et l'enseignant peut fournir un soutien plus individualisé aux élèves qui le requièrent.

Un autre avantage consiste à réellement favoriser la co-construction des savoirs et des compétences des apprenants, une application très poussée du socioconstructivisme. En effet, les élèves ne peuvent plus se retirer dans leur coin, ils doivent participer aux réflexions et aux activités collectives. La préparation devient vite une nécessité, par intérêt ou par « pression sociale ».

Remarquons que pour les parents, surtout lorsqu'ils se sentent dépassés par l'aide à fournir durant les devoirs, la pédagogie inversée évacue les exercices à la maison. Il sera toujours possible de suivre ce que voit son enfant à l'école, notamment par le biais du plan de travail et des travaux disponibles sur internet.

Des considérations

Évidemment, la pédagogie inversée n'est pas la panacée. En outre, la création ou le repérage du matériel demande du temps, bien qu'une banque intéressante se constitue avec le temps. À cet égard, la théorie des petits pas est prônée. Les interactions en classe se modifient par ailleurs de façon non négligeable, élément avec lequel il faut être à l'aise et qui n'est pas toujours de tout repos! Soulignons aussi le temps qui sera consacré à adopter, adapter et souvent « déboguer » les technologies utilisées. De plus, il sera toujours difficile de déterminer en quoi la pédagogie inversée aura ajouté une plus-value aux apprentissages des étudiants. De fait, si les notes individuelles sont meilleures, est-ce à cause de l'approche, des individus ou du groupe? Néanmoins, les expériences rapportées sont majoritairement positives et révèlent une motivation plus grande chez les apprenants.

Par rapport à ces derniers, c'est un tout nouveau jeu qu'on leur demande de jouer. Il faudra assurément un peu de temps pour s'y faire et s'y plaire. Par ailleurs, la partie à la maison ne devrait pas devenir trop lourde, entre autres pour les élèves du secondaire qui ont plusieurs matières à leur horaire. Il sera également pertinent de bien mijoter sur les façons de faire avec les plus jeunes. En effet, on conçoit assez bien la pédagogie inversée avec des clientèles adolescentes et adultes, mais comment en faire profiter les plus jeunes au primaire? Et quels moyens pourra-t-on offrir aux jeunes qui n'ont pas accès à un ordinateur dans leur milieu familial?

En conclusion, s'il est trop tôt pour déterminer l'impact réel de la pédagogie inversée dans les milieux scolaires, avec la forme actuelle ou dans une version remaniée, sa philosophie et ses façons de faire (qui ne sont pas exclusives à cette approche) risquent de rayonner. Cela aura des répercussions sur l'idée que les enseignants se font d'eux-mêmes, de l'école et des apprenants, mais aussi sur l'idée que les jeunes se font de l'école et de ce qu'ils devraient en retirer comme expérience et apprentissages.

Pour une description plus élaborée et des exemples en lien avec la pédagogie inversée, visitez ce site bien vulgarisé : <http://goo.gl/Rvzpd>

Le savoir-être

auteur : Jo-Anne Dittmann, Cégep de Granby Haute-Yamaski

Tiré des Carnets pédagogiques, 2013

[<http://pedagoghy.ep.profweb.qc.ca/?author=3>]

**« Le savoir dicte le savoir-faire,
mais la qualité de celui-ci dépend du savoir-être ».
(Victor Levant, 1997)**

Le but poursuivi par le présent texte n'est pas de faire état des différentes théories qui existent sur le sujet, mais plutôt de partager une certaine vision de l'importance de l'enseignement d'habiletés liées au savoir-être dans un milieu d'enseignement supérieur.

En pédagogie et plus particulièrement en approche par compétences, il est fréquent de parler des trois savoirs (savoir, savoir-faire et savoir-être). Cela étant dit, le savoir-être demeure parfois un peu flou... Pourtant, une fois sur le marché du travail, ce savoir-être se précise au point de faire la différence lorsque vient le temps de décrocher un emploi ou de le conserver, surpassant parfois les connaissances et l'expertise.

Lorsqu'on parle de savoir-être, le terme « savoir-faire relationnel » peut également être employé. On fait alors référence aux habiletés relationnelles, de coopération, de responsabilisation, d'actions prosociales et de contrôle émotionnel. Ce savoir-être revêt également une dimension professionnelle, laquelle il faudra être en mesure d'intégrer dans le cadre d'un emploi.

De façon générale, il est naturel d'associer le savoir-être aux programmes techniques. C'est une évidence surtout lorsque vient le temps d'aider les étudiants dans la recherche d'un stage et, un peu plus tard, à dénicher un emploi. On met donc beaucoup d'énergie en fin de parcours pour leur inculquer quelques bonnes pratiques d'employabilité.

Est-ce le bon moment et qu'en est-il des programmes menant à l'université ?

Sachant que le savoir-être puise sa source dans la dimension personnelle de chaque individu, il s'avère judicieux d'introduire rapidement l'importance et le sens du savoir-être dans la formation académique professionnelle de tout étudiant. Rapidement en effet puisque l'évolution de la dimension personnelle varie beaucoup d'un individu à l'autre et cette dimension se construit au fil du temps et selon les expériences et l'environnement de chacun. Il serait donc tout aussi pertinent d'amorcer certains aspects du savoir-être pour les étudiants en formation préuniversitaire. Effectivement, qu'ils soient à

la veille d'intégrer le marché du travail ou à quelques années de celle-ci, l'intégration et l'appropriation d'habiletés liées au savoir-être ne peuvent se faire sur une courte période.

Comment transmettre un savoir-être ?

Il existe bien sûr plusieurs dimensions au savoir-être, mais partons du fait que le savoir-être est un savoir-faire relationnel; on pense ici à la communication et à l'établissement de liens avec les gens que nous côtoyons quotidiennement dans le cadre de diverses activités, mais aussi avec de futurs collègues et supérieurs. Il est vrai que l'enseignement d'une compétence liée au savoir-être est plus complexe, surtout lorsque vient le temps de l'évaluer. En premier lieu, on peut penser à la notion de transférabilité comme moyen d'intégration. Ainsi, l'exemple demeure jusqu'à présent un des meilleurs moyens; « L'exemplarité n'est pas un moyen d'influencer, c'est le seul. » (Albert Schweitzer). C'est donc dire que les enseignants, acteurs de première importance auprès des étudiants, ont le pouvoir d'influencer les comportements de leurs étudiants, en autant qu'ils adoptent eux-mêmes des comportements adéquats. Deuxièmement et en lien avec l'évaluation, une grille d'observation et de rétroaction des habiletés à évaluer peut être utilisée. Idéalement, les habiletés à prendre en compte devraient faire l'objet d'un consensus parmi les enseignants d'un même programme (Il n'est pas question ici d'aller plus loin dans les critères d'évaluation et de sa méthodologie. Toutefois, plusieurs guides et outils sont disponibles). Le consensus est de mise, car il permet de miser sur des habiletés qui sont transférables et observables par plusieurs enseignants d'un même programme. De plus, ces habiletés sont identifiées comme étant celles jugées les plus importantes en lien avec le profil de sortie de l'étudiant au sortir de sa formation.

Enfin, il serait intéressant de réfléchir davantage sur le fait que le savoir-être, quelle que soit l'appellation qu'on lui donne, est souvent négligé dans l'enseignement pour diverses raisons, dont les caractères complexe et subjectif de son évaluation. Afin de mieux en prendre

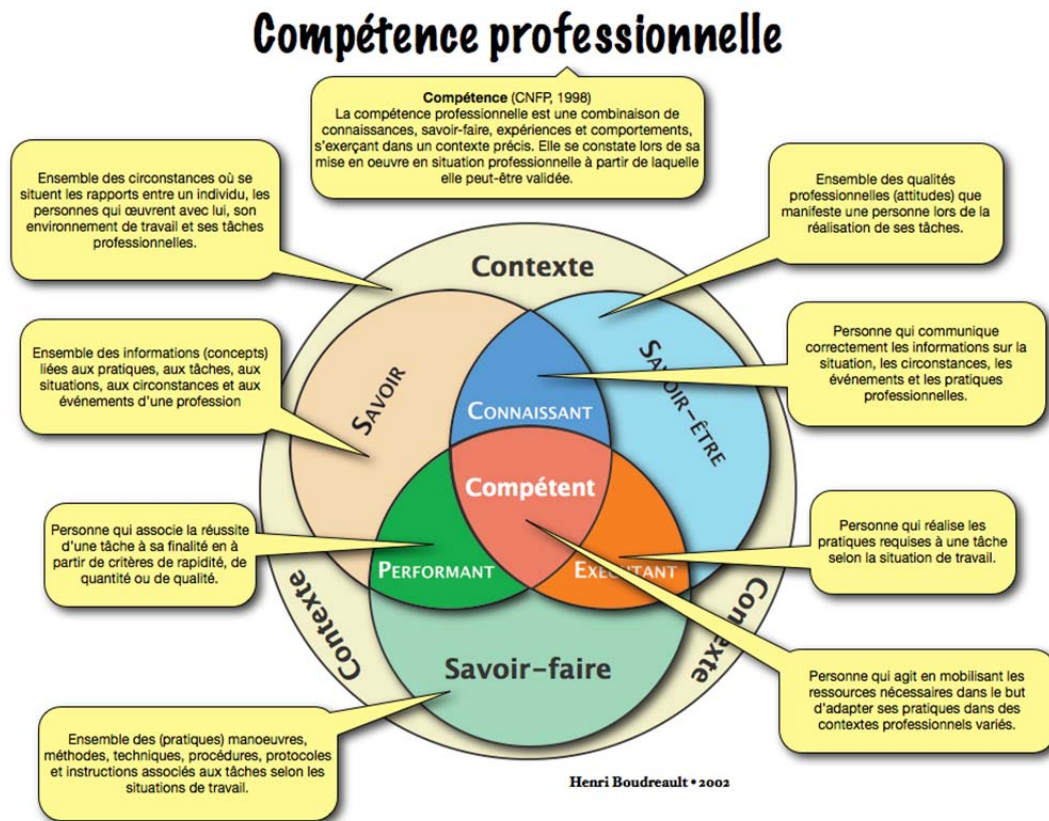
compte, peut-être aurait-on avantage à consulter les acteurs du marché du travail ?

Quelques définitions...

- ✚ Selon l'AFNOR (Association française de normalisation) :
« Le savoir-être correspond à la capacité de produire des actions et des réactions adaptées à l'environnement ».
- ✚ Selon Henri Boudreault, Ph. D. :
« Le savoir-être est un état d'esprit qu'une personne adopte à l'égard d'elle-même ou envers les autres dans une situation, selon les circonstances ou les

événements, qui l'incitent à une manière d'être ou d'agir ».

- ✚ Selon l'Association canadienne de la formation professionnelle :
« La compétence professionnelle c'est la démonstration par un individu qu'il possède la capacité – c'est-à-dire les connaissances (le savoir), les habiletés (le savoir-faire) et les attitudes (le savoir-être) d'accomplir un acte professionnel, une activité ou une tâche conformément à une norme ou à toute autre exigence prédéterminée ».



Compétence professionnelle. Henri Boudreault, 2002.

Source : [Avez-vous dit compétences?](#) Blogue « [Didactique professionnelle](#) », avril 2010.

De la pédagogie active à l'évaluation...

Réal Petitclerc, enseignant au Cégep Limoilou

Au cours des deux dernières années, j'ai fait la promotion de la pédagogie active par le biais de cette chronique, dédiée à la pédagogie. Cette vision de l'enseignement s'inspire des apprentissages que nous faisons dans notre vie de tous les jours. Voilà pourquoi je n'ai jamais compris pourquoi cette approche est souvent appelée « pédagogie inversée » ! Ne serait-il pas plus approprié d'associer ce patronyme à la classe dite « traditionnelle », qui elle, se différencie des apprentissages quotidiens ?

Nombreux ont été vos commentaires sur ces articles. Pour certains, il y avait une ouverture certaine, cachée derrière une petite inquiétude. Pour d'autres, des témoignages éloquentes et des marques d'appuis évidentes. Naturellement, puisque je venais un peu bousculer le modèle standard, j'ai aussi reçu des commentaires de personnes totalement en désaccord avec mes propos. Mais ces commentaires ont toujours été réalisés dans un contexte de respect, autant de l'individu que des idées défendues, ce qui rend l'exercice encore plus palpitant.

J'ai donc choisi d'être conséquent en poussant plus loin l'expérience. Si je fais la promotion de la pédagogie active, je dois poursuivre en abordant l'évaluation des apprentissages. Je bouclerai ainsi la boucle en répondant positivement à plusieurs d'entre vous, qui m'avez fait une demande en ce sens. Aussi, mes prochains articles seront dédiés à l'évaluation des apprentissages, dans un contexte de compétences.

Nous sommes tous conscients que ce qui est nouveau peut déranger. Alors, je peux vous dire que si l'approche pédagogique axée sur la participation active des élèves peut ébranler certaines convictions, imaginez ce qui peut arriver si je viens remettre en question certaines pratiques « incontestées » ? Mais en regard du respect mutuel qui nous habite, je suis disposé à m'engager dans l'aventure.

Afin de partager cette vision de l'évaluation, j'ai choisi une stratégie différente de celle adoptée pour la pédagogie active. Plutôt que de vous exposer les courants de pensée, les théories et les concepts en les appuyant par des exemples concrets, je vais privilégier une approche plus fractionnée.

Je vais m'inspirer d'activités d'apprentissage représentatives pour vous présenter des situations d'évaluation, dont l'angle diffère du point de vue habituel. Parfois, je puiserai dans les stratégies utilisées fréquemment, mais

en vous proposant une utilisation différente. Parfois, je m'aventurerai dans des territoires moins explorés, à mes propres risques et périls.

Naturellement, je m'efforcerai de conclure mon exposé en établissant un lien avec un des principes importants de l'évaluation par compétence. Mais attention, je n'ai pas ici la prétention de m'imposer comme une référence théorique de l'évaluation par compétence. Je me contenterai simplement à vous présenter ce qui a influencé mes choix, ce qui a fait en sorte que j'ai osé cesser d'évaluer des connaissances (du moins, j'essaie) pour me concentrer sur les compétences et les capacités.

D'entrée de jeu, je vous annonce le thème de mes deux premières interventions en lien avec l'évaluation des compétences. Dans un premier temps, je « m'attaquerai » au fameux paradigme de l'addition des points. Cela peut paraître paradoxal pour une personne qui se spécialise dans l'enseignement de la comptabilité et de la finance, mais il faut bien renier un peu son confort pour découvrir !

Le second thème risque aussi de faire réagir. Il s'agit du fameux travail long ! Qui plus est, le travail long en équipe ! N'ayez crainte, je n'irai pas jusqu'à condamner cette pratique, mais je vais remettre en question l'angle de son utilisation. En fait, pourquoi ne serait-il pas une activité d'apprentissage plutôt qu'une activité d'évaluation ? Je m'imagine déjà en train de vous voir réagir...

Et bien si c'est le cas, j'ai atteint mon objectif. Attirez votre attention sur l'évaluation des apprentissages et éveillez votre intérêt pour en savoir plus. Si je n'erre pas trop, en marketing, c'est le premier A et le I de ce qu'on appelle le concept AIDA ! Alors, pour en connaître davantage sur l'évaluation des apprentissages dans un contexte d'approche par compétence, il faudra lire nos prochains bulletins.

Je termine en vous invitant à m'écrire à l'adresse real.petitclerc@climoilou.qc.ca. Si vous avez des commentaires, des réactions, ou des suggestions, il me fera plaisir de vous répondre ou de donner suite. Aussi, si vous avez le goût de réagir publiquement à mes articles, la tribune est à vous. Vous êtes en accord, plus ou moins ou pas du tout en accord ? Vous êtes sceptiques ? Écrivez-nous en demandant d'être publié dans notre bulletin et il nous fera plaisir d'exposer votre point de vue. Une seule règle, le respect !

Nouveau programme en administration!

Myriam Turcotte, coordonnatrice et enseignante, Cégep de Trois-Rivières

Un nouveau programme du domaine de l'administration sera disponible sous peu. Il s'agit du programme **410.E0 Administration générale**. Ce programme d'administration générale, qui sera offert par les collèges Lionel-Groulx, de Gaspé et de Matane et par le Cégep de Saint-Jérôme, vise à former des personnes polyvalentes, aptes à exercer différentes tâches de nature administrative, comptable et technologique au sein d'une entreprise. Plusieurs éléments restent à confirmer d'ici l'automne 2014 où l'entrée des premières cohortes est prévue. Seul le Cégep de Saint-Jérôme a décidé de retarder l'implantation de celui-ci.

Document d'information présenté dans les quatre collèges qui ont été ciblés pour offrir la première cohorte.

410. E0 Administration générale

Année d'approbation : 2013

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 71 ^{2/3} à 76 ^{2/3} unités dont 26 ^{2/3} unités en formation générale

Durée totale : 2010 à 2160 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact

Formation spécifique : 1350 à 1500 heures-contact

Balises relatives au nombre d'unités pour chacun des modules :

- Module *Bureautique* : au moins 21 unités dont un minimum de 7 en formation générale
- Module *Comptabilité* : au moins 25 unités dont un minimum de 7 en formation générale
- Module *Informatique* : au moins 15 unités dont un minimum de 7 en formation générale

Conditions d'admission

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Mathématiques 064-406 ou 065-406 de 4e secondaire pour l'admission au module en comptabilité
- Mathématiques 064-506 ou 065-506 de 5e secondaire pour l'admission au module en informatique

Le programme *Administration générale* vise à former des personnes polyvalentes, aptes à exercer différentes tâches de nature administrative, comptable et technologique au sein d'une entreprise. Les personnes diplômées de ce programme seront appelées à travailler principalement dans des entreprises ou des organismes de petite et moyenne taille de tous les secteurs d'activité économique. En tant que personnel de soutien administratif, son niveau de compétence lui permettra de régler les opérations courantes et de diagnostiquer les problèmes qui pourraient nécessiter le recours à du personnel spécialisé. Elles assureront un ensemble de tâches adaptées à des situations de travail variées découlant de la diversité des opérations reliées au travail de bureau, à la comptabilité et au soutien technique donné aux utilisateurs des équipements informatiques.

L'ensemble des compétences qui permettent d'assurer les fonctions de travail jugées essentielles ou importantes pour le module **COMPTABILITÉ** sont :

Compétences obligatoires (4) :

- 01H7 Utiliser, à des fins administratives, les possibilités de logiciels d'exploitations et d'application courante
- 01H8 Analyser et traiter les données du cycle comptable
- 01HE Contribuer à la planification et au contrôle budgétaire ainsi qu'à la mesure de la performance d'activités de l'entreprise
- 01HQ Gérer les stocks et l'acquisition de biens et services

Compétences obligatoires (5) qui ne correspondent à aucune fonction de travail prioritaire :

- 01H5 Analyser les fonctions de travail
- 01H6 Se donner une vision globale de l'entreprise dans un contexte de mondialisation
- 01HB Utiliser des sources de droit s'appliquant aux contextes administratif et commercial
- 01HD Contribuer à l'analyse financière de projets d'investissement et de financement
- 01HF Contribuer à la gestion du fonds de roulement

Compétences au choix qui ne correspondent à aucune fonction de travail prioritaire :

- 01HA *Communiquer et interagir dans un contexte de gestion et d'approche client*
- 01HR *Participer à l'établissement du coût de revient d'un bien, d'un service ou d'une activité*
- 01H9 *Rechercher et traiter de l'information à des fins de gestion*
- 01HK *Communiquer en anglais dans un contexte d'affaires*
- 01HP *Fournir du soutien technique dans l'exécution d'activités du service à la clientèle*
- 01HT *Assurer l'implantation d'un système comptable informatisé et le soutien aux opérations courantes*
- 01HV *Analyser et traiter les données liées à la comptabilité spécialisée*
- 01HY *Assurer son intégration au marché du travail*

L'ensemble des compétences qui permettent d'assurer les fonctions de travail jugées essentielles ou importantes pour le module **BUREAUTIQUE** sont :

Compétences obligatoires (7) :

- 00UW Faire du traitement de texte
- 00UX Traiter et représenter des données
- 00UZ Produire et traiter, linguistiquement, des textes français
- 00V3 Exploiter les outils et les services liés au travail de bureau
- 00V7 Analyser la fonction de travail
- 00VA Produire des documents
- 00VE Élaborer et adapter un système de gestion de l'information administrative

Compétences au choix :

- 00UY *Communiquer oralement en français*
- 00V0 *Produire et traiter, linguistiquement, des textes anglais*
- 00V1 *Communiquer oralement en anglais*
- 00V8 *Assurer le traitement de l'information financière et la gestion de budget de l'unité de bureau*
- 00V9 *Créer et exploiter une base de données*
- 00VF *Procéder et adapter des procédures de travail de bureau*
- 00VH *Procéder à l'organisation et au suivi de l'unité de bureau*
- 00VL *Assurer la formation du personnel de l'unité de bureau*

L'ensemble des compétences qui permettent d'assurer les fonctions de travail jugées essentielles ou importantes pour le module **INFORMATIQUE** sont :

Compétences obligatoires (4) :

- 016N Analyser les fonctions de travail
- 016Q Mettre à profit les possibilités d'un système d'exploitation propre à une station de travail
- 016R Installer des éléments physiques et logiques dans une station de travail
- 0178 Utiliser des outils de traitement multimédia

Compétences au choix :

- 016X *Produire une interface utilisateur*
- 016X *effectuer la recherche d'information*
- 016S *Exploiter un langage de programmation structuré*
- 016Z *Assurer la production et la gestion de documents*
- 017U *Assurer la sécurité des éléments physiques et logiques du réseau informatique*
- 0172 *Analyser les caractéristiques de systèmes d'information d'entreprises variées en vue de la formulation de solutions informatiques*
- 0174 *Mettre à profit les possibilités d'un environnement informatique en réseau*
- 0179 *Assurer un soutien technique et formation aux utilisatrices et utilisateurs*

Une gestion toutes générations

« *Le monde bouge* », dit-on. En gestion d'entreprise comme dans les domaines d'études qui y préparent, il évolue encore plus vite, poussé par les innovations technologiques qui anticipent ses besoins, mais participent aussi à en créer de nouveaux. Référence en matière de logiciel comptable depuis plus de 25 ans, le système **Acomba** contribue chaque jour à cette évolution des entreprises. Et l'histoire n'est pas prête de s'arrêter là.

L'exemple d'**Acomba** suffit à illustrer l'évolution conjointe des besoins et des solutions d'affaires. Accessible aux PME de toutes tailles, **Acomba** s'adapte aux défis de gestion d'aujourd'hui et de demain. L'approche modulaire du logiciel lui a toujours permis de s'inscrire dans la tendance. Les normes du marché impliquent en effet des innovations constantes et une appropriation des solutions par les étudiants comme par les professionnels de gestion. C'est une histoire de confiance et de succès dont tout un chacun aimerait pouvoir témoigner.

Une belle histoire de gestion

À l'origine des solutions **Acomba**, il y a une volonté de répondre aux besoins comptables d'une petite entreprise par des produits logiciels simples et conviviaux. En 1984, François Taschereau et son associé Denis Ratté, deux diplômés en administration stimulés par l'apparition de l'ordinateur personnel, créent dans leur local à Sainte-Foy le logiciel Fortune 1000. S'attaquant de front à un marché émergent dominé par de grandes sociétés étrangères, ils fondent l'entreprise « Les Systèmes Comptables Fortune 1000 », qui deviendra rapidement le premier éditeur de logiciels comptables au Québec, et se lancent dans la vente de matériel informatique.

Renouvelé sous l'appellation **Acomba** au XXI^e siècle, le logiciel comptable, qui s'est imposé comme une

référence au Québec, connaît un développement accru. Plus qu'un outil incontournable, la gamme **Acomba** se transforme en système de gestion global et un solide support technologique et humain sur lequel les entreprises peuvent s'appuyer pour progresser. Au logiciel comptable viennent s'ajouter des solutions d'intelligence d'affaires et de gestion de la relation client, mais aussi des services de pointe (formations, webinaires, assistance téléphonique...).

Des solutions tournées vers l'avenir

Renommée Fortsum Solutions d'affaires en 2005, l'entreprise des visionnaires Taschereau et Ratté a été rachetée par GFI Solutions en 2009. Laquelle est devenue ACCEO Solutions en 2012 et poursuit désormais le développement du logiciel comptable qui a contribué au succès de plus de 40 000 PME.

Oui, le monde change. Les normes de l'industrie aussi. Le système **Acomba** en donne à nouveau la preuve avec la sortie cet automne d'une gamme d'outils de gestion « nouvelle génération » : commerce en ligne (**Acomba e-commerce**), gestion de temps et facturation mobile (**Acomba Suite Projets mobiles – SPX**), point de vente intégré (**Transaxion Acomba**)... Des leviers parmi tant d'autres pour « savoir tenir compagnie » en relevant les paris d'aujourd'hui.